



Technicien/ne d'Etudes du Bâtiment en Dessin de Projet

Lieu de la Formation

Afpar de Saint André

RNCP 39519

Diplôme visé

Titre Professionnel de Niveau 4 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 14/03/2023) composé des 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

Durée de la formation

9 mois / 1365 h

En centre

1120 h

En entreprise

245 h

Métier

Le/la technicien/ne d'études du bâtiment en dessin de projet, employé/e dans les agences d'architecture, de maîtrise d'œuvre ou de construction de maisons individuelles, réalise les documents graphiques et la modélisation numérique 3D des projets, en intégrant les contraintes économiques et réglementaires. Pour un projet neuf, il/elle modélise en 3D l'esquisse architecturale en y incorporant son étude technique. En avant-projet, il/elle prépare le dossier de permis de construire : choix du formulaire administratif, production de plans/coupes, métrés et collecte d'informations pour l'instruction. Tout au long des études, il/elle ajuste la maquette numérique selon les évolutions techniques, budgétaires ou les performances des ouvrages précisées. Pour une réhabilitation, il/elle effectue le relevé de l'existant, la mise au net via CAO, une note d'état des lieux et propose des solutions d'adaptation au programme du maître d'ouvrage. En phase de préparation des travaux, il/elle produit les détails d'exécution, synthétise les plans des corps d'état pour détecter collisions/interfaces, et prévoit réservations/décaissés ; il/elle enrichit la maquette avec les caractéristiques des ouvrages.

Objectifs de la formation

- Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase avant-projet et constituer une demande de permis de construire
- Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase projet
- Réaliser les pièces graphiques d'un bâtiment existant



Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 003319 – Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase avant-projet et constituer une demande de permis de construire

- Mettre un projet en conformité avec la réglementation en phase avant projet;
- Réaliser des plans en phase avant projet;
- Constituer le dossier de demande du permis de construire;

CCP 003320 – Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase projet

- Mettre un projet en conformité avec la réglementation en phase projet;
- Réaliser les plans et le carnet de détails du dossier de consultation des entreprises;
- Préparer la synthèse des plans techniques et architecte;

CCP 003321 – Réaliser les pièces graphiques d'un bâtiment existant

- Réaliser le relevé conventionnel d'un bâtiment existant;
- Réaliser le relevé numérique d'un bâtiment existant;
- Réaliser les plans d'un bâtiment existant.

Modalités de certification

Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).
Voir la fiche métier sur www.afpar.re

Déroulé de la formation

Intitulé	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase avant-projet et constituer une demande de permis de construire	14	490
Période en entreprise	3	105
Module 2 : Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase projet	11	385
Module 3 : Réaliser les pièces graphiques d'un bâtiment existant	4	140
Période en entreprise	4	140
Module de synthèse	1	35
Session d'examen	1	35

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Niveau BAC scientifique ou technique ou équivalent,
- Connaissance préalable et la pratique de l'informatique sont fortement recommandées (WORD, EXCEL, AUTOCAD),
- Pour les personnes ne connaissant que peu ou pas de logiciel de traitement de texte ou de tableur, une initiation en amont de la formation s'avère indispensable,
- Connaissances en géométrie et en algèbre; fonctions, dérivés, sinus, cosinus, tangentes, cotangentes, théorème de Pythagore, de Thalès ...

Les aptitudes requises

- Bonne perception spatiale,
- Esprit d'analyse,
- Méthode,
- Rigueur,
- Bonne vision (avec ou sans correction),
- Sens des responsabilités,
- Aptitude relationnelle (sens du contact, travail en équipe et sous pression...).

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : **www.afpar.re**
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un/e psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi (ROME FI104) de :
 - Technicien/ne d'Etudes
 - BIM Modeleur/se
 - Dessinateur/trice du BTP
 - Dessinateur/trice Projeteur
 - Dessinateur/trice 2ème échelon (Conventions Collectives Nationales Cabinets d'architecture)
- Filière Etude Positions 2.1, 2.2 ou 2.3 (Conventions Collectives Nationales BET, Cabinets d'Ingénieurs-Conseils, Sociétés de Conseil)

Suite de parcours

- Evolution possible : Licence génie civil

Financement

- Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

Indicateurs

(Moyenne sur les années 2022/2023/2024)

Nombre de stagiaires formés
37
Taux de réussite à la session d'examen
96%
Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation
36%
Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois dans le métier visé
21%
Taux de satisfaction des stagiaires
96%

O 810 800 810

prix d'un appel local

Points contacts AFPAR

Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43

Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80

www.afpar.re



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

